



Ville de
PESSAC

LA MÉDIATION CITOYENNE

Une alternative pour vos conflits

Plateforme des services au public
Maison du droit et de la Médiation

Provisoirement à l'Hôtel de ville
Place de la V^e République 33600 PESSAC

Tél. 05 56 15 25 60
plateforme@mairie-pessac.fr





VOUS ÊTES CONFRONTÉ À UN PROBLÈME RELATIONNEL, UNE SITUATION CONFLICTUELLE ?

FAITES APPEL À LA MÉDIATION CITOYENNE

Qu'est-ce que la médiation citoyenne ?

- C'est un service gratuit proposé par la Ville de Pessac, permettant de restaurer le dialogue et de rechercher des solutions adaptées.

À qui s'adresse-t-elle ?

- À tout habitant de Pessac confronté à des litiges de la vie quotidienne et à des relations conflictuelles (voisinage, consommation, incivilités, commerce, entreprise, relations entre collègues...)

Qui sont les médiateurs ?

- Ce sont des bénévoles formés à la médiation.
- Ils sont indépendants, ne prennent pas parti et sont tenus à l'obligation de confidentialité.
- Ils garantissent le respect des règles propres à la médiation, en particulier le respect de l'autre et de sa dignité, la non violence verbale et physique, l'équilibre des temps de parole.



COMMENT SE DÉROULE LA MÉDIATION ?

Chaque médiation est assurée par 2 médiateurs et se déroule en :

Entretien individuel

avec la ou les personnes
à l'origine
de la demande

Entretien individuel

avec la ou les personnes
« demandée(s) »
en médiation



Rencontre

réunissant **toutes les personnes concernées**,
après avoir recueilli leur
accord

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

La médiation permet d'apaiser la situation et d'éviter une procédure judiciaire.

Elle permet aussi d'être acteur dans la recherche de solutions, en gardant à tout moment la liberté de l'interrompre ou de la poursuivre.

COMMENT DEMANDER UNE MÉDIATION ?

Contactez la Plateforme des services au public :
05 56 15 25 60

plateforme@mairie-pessac.fr



Plateforme des services au public France Services



ACCUEIL PHYSIQUE

Provisoirement à l'Hôtel de ville
Place de la V^e République 33600 PESSAC

Lundi de 14h à 18h

mardi et mercredi de 9h à 12h et 14h à 17h

jeudi et vendredi de 14h à 17h



ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

05 56 15 25 60

Lundi de 14h à 18h

mardi, mercredi, jeudi et vendredi

de 14h à 17h



**PLUS
D'INFORMATIONS
SUR WWW.PESSAC.FR**

